

## ALERTE aux SALARIE.ES

### NON au CONTRAT d'OPERATION !

La vieille lubie du patronat est de retour ! Les organisations patronales SYNTEC et CINOV proposent aux organisations syndicales une négociation pour développer le contrat d'opération dans la branche professionnelle du « BETIC ». Un contrat qui permet d'embaucher **de manière précaire** et de licencier au moment le plus opportun pour le patron c'est à dire à la fin du contrat ou... en cours de contrat ! La fin de l'engagement contractuel se fera au bon vouloir de l'employeur du jour au lendemain et sans aucune contrepartie. En résumé : la fin du CDI.

Derrière ce contrat c'est la vision patronale qui s'impose : **flexibiliser et précariser toujours plus**. Profiter avec opportunisme de la crise sociale en cours pour restructurer, réorganiser, multiplier les ruptures conventionnelles collectives, les PSE, puis finalement s'attaquer aux CDI.

Le projet du patronat dans son ordonnance du 22 Septembre 2017 dessine un cadre légal à ce type de contrat. Ainsi on peut lire sur le site du ministère du travail que : "*Ce contrat permet, à un employeur, de recruter des salarié.es pour réaliser un ouvrage ou des travaux précis, dont la date de fin ne peut être exactement connue à l'avance.*" Ni CDI, ni CDD (il n'est pas prévu de prime de précarité) le gouvernement invente le contrat qui permet aux patrons qui ne savent **pas prévoir, planifier ou budgétiser**, de licencier à la fin de la mission, sans possibilité d'attaquer aux prud'hommes pour licenciement abusif.

Pour tenter de nous vendre ces contrats de mission, ils avancent « *l'idée généreuse* » de ne pas laisser les jeunes sur le bord de « *la route de l'emploi* ». Ce dispositif serait « *limité dans le temps* », on nous parle de quatre ans. Mais pour qui nous prend-t-on ? Quatre ans c'est en effet largement suffisant pour se débarrasser de celles et ceux jugés pas assez « *productifs* ». C'est aussi le temps d'habituer les esprits, et les nouveaux entrants, à une norme de travail où la peur de la perte de l'emploi facilite l'acceptation de tout et n'importe quoi. Nous sommes tous des travailleur.se.s dont les missions vont et viennent. C'est une réalité de métier qui appelle au contraire à une continuité des droits pour pouvoir travailler l'esprit tranquille... Bien entendu, en arrière-plan ce que visent SYNTEC et CINOV, c'est la fin de l'inter-contrat.

**La Fédération CGT des Sociétés d'Études et Solidaires informatique**, refusent qu'un contrat de ce type soit mis en œuvre dans notre branche. Nous appelons **toutes les organisations syndicales à signer, partager sur les réseaux sociaux et diffuser largement à tous les salarié.es la pétition**

**#CDIenSURSIS**



Contact :

- Pour la CGT : Noël LECHAT – [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) – 01 55 82 89 41
- Pour SUD : Yanis CERNESSE – 06 17 20 86 40